

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2009-2010

## Développement d'un réseau de lecture publique intercommunal en milieu rural

SIVU du Pôle d'économie du Patrimoine de Saint-Germain-les-Belles



**Sabine Lucotte**

Stage effectué du 30 mars au 26 juin 2010

Médiathèque intercommunale du Père Castor

Maître de stage

Maryse Causse-Guimbard

Assistante qualifiée du patrimoine et des bibliothèques,  
Médiathèque intercommunale de Père Castor



**Université  
de Limoges**

FACULTÉ  
DES LETTRES  
ET DES SCIENCES  
HUMAINES

## Remerciements

J'adresse mes remerciements à Mr Guy Montet, président du SIVU de m'avoir permis d'intégrer l'équipe de la Médiathèque intercommunale du Père Castor et de son aide afin de rencontrer les élus.

Je remercie tout particulièrement l'équipe de la Médiathèque pour son accueil chaleureux et l'aide qu'elle m'a apportés.

Je tiens à remercier les élus qui ont eu la gentillesse de me recevoir malgré leurs emplois du temps surchargés et la BDP de la Haute-Vienne pour toutes les informations qu'elle m'a fournies.

Pour finir, je remercie sincèrement mon maître de stage Mme Maryse Causse Guimbard et mon enseignant référent Melle Cécile Corsi pour tous les conseils qu'elles ont pu me prodiguer.

## **Glossaire**

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

ADBDP : Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt

CC : Communauté de Communes

SIGB : Système intégré de Gestion de Bibliothèque

# Table des matières

INTRODUCTION.....	6
1 .EVOLUTION DE LA LECTURE PUBLIQUE.....	7
1.1 Historique du service de lecture publique sur le canton.....	7
1.1.1 La lecture publique sur le territoire jusqu'en 1996.....	7
1.1.2 Création du SIVU en 1996.....	7
1.1.3 Développement de la lecture publique jusqu'à l'ouverture de la Médiathèque intercommunale du Père Castor.....	7
1.1.4 La Médiathèque intercommunale du Père Castor.....	8
1.2 La lecture publique en Haute-Vienne.....	8
2 .IMPLANTATION ET DESCRIPTION DES SITES DU SIVU.....	9
2.1 Carte des sites.....	9
2.2 Les bibliothèques.....	10
2.3 Les points lecture.....	12
3 .ANALYSE ET COMPARAISON AVEC UN RESEAU SIMILAIRE.....	13
3.1 Analyse de l'existant.....	13
3.1.1 La desserte du canton.....	13
3.1.2 Le service aux usagers.....	13
3.1.3 Les publics.....	13
3.1.4 La volonté politique des élus.....	14
3.2 Comparaison avec un réseau similaire.....	16
3.2.1 Le réseau d'Eymoutiers.....	16
4 .PISTES DE VALORISATION ET DE DEVELOPPEMENT.....	18
4.1 Poursuivre l'extension du réseau actuel .....	18
4.2 Suivre la voie de l'intercommunalité.....	19
5 .Mon implication dans la vie du réseau.....	22
CONCLUSION.....	23
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	24

## Table des illustrations

<a href="#">Fig I.Bibliothèques aux normes de l'Etat.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Fig II.Services de lecture publique du canton.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Fig III.Médiathèque intercommunale du Père Castor.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Fig IV.Bibliothèque municipale de Château-Chervix .....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Fig V.Espace Anne Goscinny de St Vitte sur Briance.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Fig VI.Carte d'un réseau idéal et cohérent.....</a>	<a href="#">21</a>

---

## INTRODUCTION

---

Le don des archives du Père Castor à la collectivité en 1996 par François Faucher a été à l'origine d'une belle aventure. Afin de gérer ce fonds précieux, les huit communes du canton se sont regroupées pour la création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Dix ans plus tard, cette coopération se concrétisait par la réalisation d'une structure atypique, la Médiathèque du Père Castor, apportant avec elle un service de proximité en milieu rural et une mise en réseaux de structures déjà existantes. La coopération intercommunale a ici pris tout son sens, permettant de nouvelles dynamiques au niveau de l'action culturelle ainsi qu'une évolution du service de lecture publique.

Les élus souhaitent aujourd'hui poursuivre cette démarche de mutualisation des services en l'étendant à d'autres communes. Si les avantages de cette mise en réseau sont évidents, le travail nécessaire pour ces transformations est de longue haleine et nécessite à la fois des moyens humains, financiers et matériels. D'autre part, cette coopération pose des problèmes d'organisation concernant la propriété, la gestion des fonds documentaires et du personnel.

Ma mission au sein de cette collectivité est de faire un état des lieux de l'existant en terme de service de lecture publique afin de dégager des pistes de valorisation et de développement.

Dans un premier temps, il faut retracer l'évolution de la lecture publique sur le canton de St Germain les Belles jusqu'à ce jour afin d'appréhender le cadre administratif particulier de cette coopération. Il convient ensuite de faire un état des lieux précis sur les bibliothèques et les points lecture en trouvant des points de comparaisons avec un autre réseau de bibliothèques de la Haute-Vienne. Enfin, nous étudierons deux propositions d'évolution de la lecture publique au sein de ces 8 communes.

# **1 . EVOLUTION DE LA LECTURE PUBLIQUE**

## **1.1 Historique du service de lecture publique sur le canton**

### **1.1.1 La lecture publique sur le territoire jusqu'en 1996**

Avant 1996, le canton de Saint-Germain-les-Belles ne possédait pas de bibliothèque centrale. Le territoire bénéficiait du passage du bibliobus de la BDP dans les mairies, salle des fêtes, écoles et maison de retraite.

### **1.1.2 Création du SIVU en 1996**

Tout a débuté par le don des archives du Père Castor à la collectivité par François Faucher et de sa volonté de mettre à disposition du public l'œuvre de ses parents sur le site de Forgeneuve, à Meuzac. C'est en 1996, que les communes du canton de Saint Germain-les-Belles se mobilisent pour créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour réaliser une Médiathèque afin de conserver et valoriser ces archives. Le SIVU est composé de 8 communes regroupées dans deux communautés de communes [ Annexe A.1: Carte du canton] :

- L'Issaure : Château-Chervix, Magnac-Bourg, Vicq-sur-Breuilh
- Le Martoulet : Glanges, Meuzac, La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles, Saint Vitte-sur-Briance.

Le SIVU est constitué d'un Président et de deux élus de chaque commune. Il prend toutes les décisions concernant la gestion de la Médiathèque intercommunale du Père Castor et de son personnel.

### **1.1.3 Développement de la lecture publique jusqu'à l'ouverture de la Médiathèque intercommunale du Père Castor**

En 1998, Saint Vitte-sur-Briance ouvre une petite bibliothèque dans un des locaux de la salle des fêtes gérée uniquement par des bénévoles. Cette bibliothèque ne possède que des livres et bénéficie du passage du bibliobus de la BDP 3 fois par an.

En 2003, Château-Chervix rénove et informatise un local en dessous de la mairie dans le but de créer sa bibliothèque municipale. Suite à cette informatisation, le fonds documentaire mis à disposition par la BDP a très largement augmenté. En plus du passage du bibliobus, la navette passe tous les mois. L'école de la commune bénéficie des services de cette bibliothèque qui est gérée par des bénévoles.

Le reste du canton ne verra pas de nouvelle évolution.

#### **1.1.4 La Médiathèque intercommunale du Père Castor**

En 2006, le projet du SIVU se concrétise par l'ouverture d'une Médiathèque de lecture publique de proximité, un centre de documentation autour des Archives du Père Castor (archives éditoriales et pédagogiques de 1928 à 1996) et un Parcours d'aventure et de découverte de la nature. Cet équipement sera à l'origine d'une évolution notable du développement de l'action culturelle sur le canton.[ Annexe A.2 : Historique]

## **1.2 La lecture publique en Haute-Vienne**

La Haute-Vienne est le département du Limousin le mieux couvert par un réseau moderne de bibliothèques. Le rayonnement de la lecture publique s'est étendu depuis une vingtaine d'années à près de 50% du département (voir carte ci dessous). Les différents projets en cours (Bellac, Panazol, Nexon, Condat-sur-Vienne...) laissent à penser que cette couverture devrait encore s'étendre sur les dix prochaines années.

La fréquentation des bibliothèques est très supérieure à la moyenne nationale et ce grâce à une forte volonté politique sur la région. Un habitant sur trois fréquente les bibliothèques en Haute-Vienne contre un habitant sur cinq dans les autres régions.



Fig I. Bibliothèques aux normes de l'Etat  
Source : direction générale des Affaires culturelles du Limousin

## 2 . IMPLANTATION ET DESCRIPTION DES SITES DU SIVU

### 2.1 Carte des sites

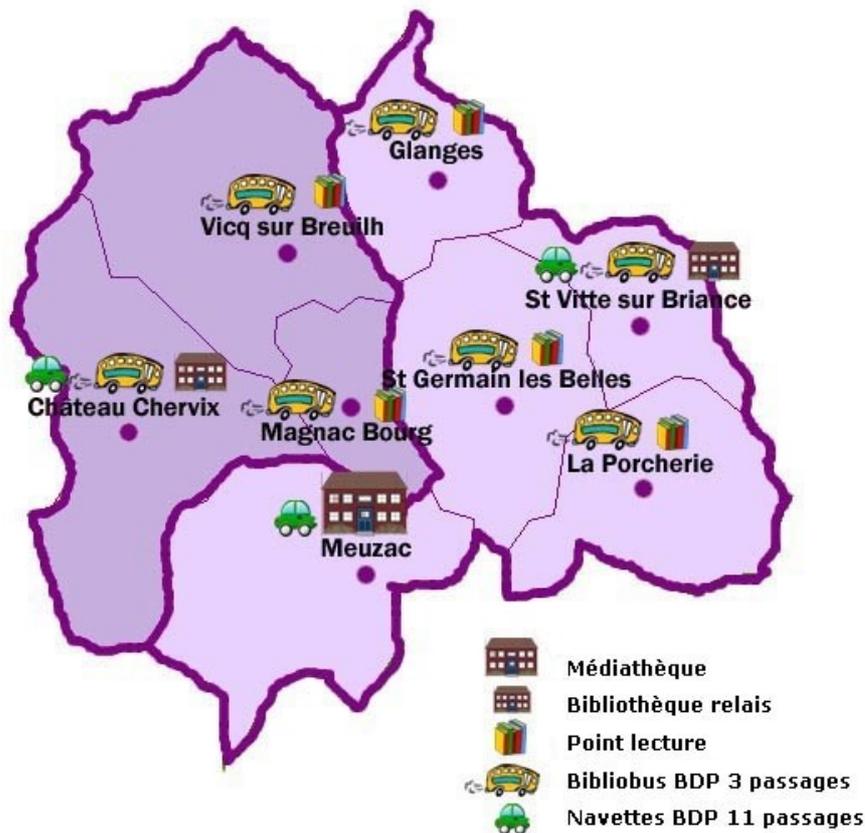


Fig II. Services de lecture publique du canton  
Source : (Sabine Lucotte)

A l'heure actuelle, le canton dispose donc de :

- 1 Médiathèque tête de réseau
- 2 bibliothèques
- 4 points lecture

La BDP est très présente sur le canton, tous les sites sont desservis par le bibliobus, la navette ou les deux à la fois. Les points lecture sont les moins favorisés car l'échange de documents n'a lieu que trois fois par an alors que la navette passe onze fois par an dans les bibliothèques.

## 2.2 Les bibliothèques

### Synthèse des données des bibliothèques du canton de St Germain-les-Belles

Commune Nb hab	Lieux / année mise en réseau	Surface en m2	Collections		Ouv. Hebdo	Personnel	Typ. des établ. [Annexe B.1]
			Fonds propre	Fonds BDP			
<b>Meuzac</b> 735 hab	Forgeneuve 2006	621	14201	4707	19h30	2 titulaires à temps plein + 1 contractuel à 24h	Bib. de niveau I
<b>Château- Chervix</b> 781 hab	Mairie 2009	45	768	2353	4h	10 bénévoles	Bib. relais
<b>St Vitte-sur- -Briance</b> 339 hab	Ancienne cantine 2010	60	475	2571	3h	2 bénévoles	Bib. relais

Ces trois bibliothèques sont en réseau informatique.

- La Médiathèque intercommunale du Père Castor ( Meuzac)  
[descriptif détaillé en Annexe B.2]



Fig III. Médiathèque intercommunale du Père Castor  
Source : ( Sabine Lucotte)

Créée en 2006 et informatisée dès sa création, la Médiathèque est équipée de manière à desservir tout le canton et à développer le réseau de lecture publique. Elle dispose d'un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) adapté à la gestion d'un réseau et d'un serveur afin de centraliser les données.

Elle dessert un territoire rural au sud de la Haute-Vienne à la limite de la Corrèze. Elle compte aujourd'hui (331 inscriptions hors canton en Haute-vienne et Corrèze).

Le public accueilli est assez varié, des plus jeunes aux plus âgés et compte toutes les catégories sociales confondues. La Médiathèque dispose d'une belle capacité d'accueil ce qui permet de recevoir des groupes et des expositions et est accessible à tous types d'utilisateurs. Cette Médiathèque est le point central d'animation culturelle [voir Annexe B.3: Liste des animations 2009]

- La bibliothèque municipale de Château-Chervix [descriptif détaillé en Annexe B.4] .



Fig IV. Bibliothèque municipale de Château-Chervix  
Source : (Sabine Lucotte)

Informatisée depuis 2003, la bibliothèque a intégré le réseau informatique de la Médiathèque en 2009. Les documents ont été informatisés et intégrés au catalogue de la Médiathèque. Les bénévoles peuvent donc se connecter au serveur par navigation web et bénéficier des services du SIGB de la Médiathèque.

- L'espace Anne Goscinnny de St Vitte sur Briance [descriptif détaillé en Annexe B.5]



Fig V. Espace Anne Goscinnny de St Vitte sur Briance  
Source : ( Sabine Lucotte)

La bibliothèque a déménagé début 2010 dans les locaux de l'ancienne cantine du village qui ont été entièrement rénovés. Ce changement de local, a permis l'acquisition de mobilier et l'informatisation des collections. Les bénévoles se connectent de la même manière qu'à Château Chervix mais avec des droits d'accès limités à la gestion des prêts. La BDP est toujours présente sur le site avec une offre documentaire plus importante et plus variée qu'avant la rénovation ( plus de 2000 documents contre 200 auparavant).

## 2.3 Les points lecture

---

### Synthèse des données des points lecture du canton de St Germai-les-Belles

Commune Nb hab	Lieux / année mise en réseau	Surface en m2	Collections		Ouv. Hebdo	Personnel	Typ. des établ. [Annexe B.1]
			Fonds propre	Fonds BDP			
<b>Magnac Bourg</b>	Mairie	10	450	259	Horaire de la mairie	Secrétaire de mairie	Dépôt
<b>La Porcherie</b>	Mairie	Etagère	0	100			
<b>Vicq-Sur- Breuilh</b>	Mairie	Etagère	0	30			
<b>Glanges</b>	Agence postale	10	540	110	Horaire de l'agence	L'employé de l'agence	
<b>Saint- Germain- les-Belles</b>	Maison de retraite	Etagère	300	100	Horaire de la structure	Animatrice de l'étab.	

Les points lecture se situent majoritairement dans les mairies, sauf pour Glanges où il est localisé dans l'agence postale. Les livres sont accessibles aux horaires d'ouverture de la structure et sont gérés par le personnel présent à ce moment [descriptif détaillé en Annexe B.6].

## **3 . ANALYSE ET COMPARAISON AVEC UN RESEAU SIMILAIRE**

### **3.1 Analyse de l'existant**

#### **3.1.1 La desserte du canton**

D'après la carte du canton, on peut se rendre compte que le territoire est desservi de manière disparate par le réseau de bibliothèques actuel laissant des zones plus particulièrement isolées comme Glanges, La Porcherie et Vicq-sur-Breuilh bien que le bibliobus de la BDP desserve les points lecture de ces communes trois fois par an. Nous pouvons donc dire que toutes les communes ne bénéficient pas d'une même qualité de service.

#### **3.1.2 Le service aux usagers**

- La carte d'abonné est valable sur les trois sites reliés au réseau de la Médiathèque mais les usagers doivent rapporter les documents là où ils les ont empruntés. Il n'y a pas pour l'instant de système de navette permettant de faire circuler les documents entre les sites.
- Les abonnés ont la possibilité de réserver des documents à la BDP par l'intermédiaire des bibliothèques du réseau qui bénéficient du passage de la navette BDP tous les mois.
- Depuis l'ouverture de la Médiathèque, toutes les écoles du canton bénéficient d'un accueil une fois par trimestre.
- L'abonnement à l'année est gratuit pour les habitants du canton mais payant pour les personnes extérieures à hauteur de 10 euros par famille.

#### **3.1.3 Les publics**

Au départ essentiellement rurale, la fréquentation des sites de lecture publique du canton s'enrichit d'un apport récent de lecteurs quittant les agglomérations pour revenir en secteur rural, il s'agit d'un public réceptif et sensible aux efforts d'animation culturelle.

Toutes les tranches d'âges sont représentées avec une relative sous représentation de la tranche d'âge des 12 - 20 ans, phénomène constaté de façon générale en bibliothèques.

### **3.1.4 La volonté politique des élus**

Afin d'établir un état des lieux précis sur le réseau de lecture publique du canton de Saint-Germain-les-Belles, je me suis rendue sur chaque site, sur rendez-vous avec un élu, pour recueillir les besoins et attentes concernant l'implication de leur commune et l'évolution du réseau.

#### **3.1.4.1 Une volonté commune**

D'une manière générale, les élus sont favorables au développement de la lecture publique sur le territoire et souhaitent faire bénéficier de ce service tous les habitants du canton. La mise en place d'une navette circulant entre les communes afin de permettre une rotation des collections est une demande exprimée aussi bien du côté du public que des élus. La plupart des communes souhaiterait avoir un lien avec la Médiathèque pour un accès direct à une collection plus large et aux animations, ce qui représenterait un véritable service de proximité.

#### **3.1.4.2 Des volontés individuelles**

##### **Château-Chervix :**

Lors des acquisitions, les élus et bénévoles regrettent les achats de documents en double voire triple exemplaire alors qu'il serait plus économique de procéder à des échanges entre les bibliothèques du réseau. Il en va de même pour les réservations à la BDP. Faire venir un livre de Limoges alors qu'on le possède sur le canton semble incohérent. Ils demandent donc la mise en place d'une politique d'acquisition commune sur le réseau et la possibilité de faire circuler les collections.

##### **Saint Vitte-sur-Briance :**

Cette petite bibliothèque toute récemment équipée souhaiterait ouvrir une deuxième journée par semaine afin de pouvoir faire face à la demande des usagers et de rentabiliser ce nouvel équipement. Cette organisation semble difficile à mettre en place avec le personnel bénévole actuel mais les choses devraient évoluer prochainement, une réflexion est en cours.

### **Saint-Germain-les-Belles :**

Cette commune souhaiterait, en plus du dépôt à la maison de retraite, un lien avec la Médiathèque afin de permettre aux habitants de bénéficier de tous les services que celle-ci peut offrir.

### **Glanges :**

Le maire de Glanges semble sceptique sur le devenir de la lecture à l'ère du numérique mais reste néanmoins sur une demande de mise en réseau afin de proposer à ses habitants un réel service de proximité puisque sa commune est assez éloignée de la Médiathèque.

### **Magnac-Bourg :**

La commune est en pleine réhabilitation de ses locaux et réfléchit à une amélioration du service public. Le point lecture étant très fréquenté, le maire est intéressé par une mise en réseau pour élargir les services aux usagers.

### **Vicq-sur-Breuilh**

La commune met en place un projet de Musée d'art contemporain avec ateliers, exposition de toiles d'art naïf, et la création d'un jardin inspiré de ceux du 18<sup>ème</sup> siècle. Elle souhaite compléter cette offre avec la création d'un fonds documentaire sur l'art qui ne pourra être réalisé qu'en partenariat avec la Médiathèque, ce qui suppose donc son rattachement au réseau.

### **La Porcherie :**

La commune dispose de plusieurs fonds documentaires non exploités. Un état des lieux a été effectué en 2009 avec un élu, la BDP et la responsable de la Médiathèque afin de créer un fonds documentaire intégrable dans le réseau de lecture publique du canton. Les usagers du point lecture, qui sont très actifs, souhaiteraient voir évoluer le service afin de disposer d'un plus grand choix de documents. Je n'ai pas pu obtenir d'information sur la volonté politique de l'évolution de la lecture sur cette commune.

## 3.2 Comparaison avec un réseau similaire

Comparer, mais avec qui ? Il a été difficile de trouver un réseau similaire pour effectuer des comparaisons d'autant que le réseau de bibliothèques du canton de Saint-Germain-les-Belles est géré par un SIVU alors qu'en général les réseaux de bibliothèques sont gérés par une intercommunalité. D'après ses statuts [Annexe C.1], le SIVU ne possède pas la compétence lecture publique sur son territoire, chaque commune conserve la sienne ainsi que la propriété de sa collection. La Médiathèque tête de réseau ne peut alors que les organiser et les valoriser. Il a fallu s'attacher à d'autres points de comparaison tels que: la population desservie, le nombre de sites présents et l'évolution de ce réseau. Je me suis plus particulièrement rapprochée du réseau de bibliothèques d'Eymoutiers, situé dans le même département (Haute-Vienne), qui remplissait ces trois conditions.

### 3.2.1 Le réseau d'Eymoutiers

#### 3.2.1.1 Description et évolution

La commune d'Eymouthiers a décidé en 1996 la création d'une nouvelle bibliothèque municipale pour pallier la disparition de son ancienne bibliothèque dans un incendie. Celle-ci est intercommunale, possède une annexe à Nedde et deux dépôts de livres dans les mairies de Rempnat et Saint-Amand-le-Petit. Suite à la création de la communauté de communes « Les Portes de Vassivière » en 2005, le réseau s'est étendu à cinq bibliothèques et sept points lecture.

#### Synthèse des données des bibliothèques du canton des Portes de Vassivière

PORTES DE VASSIVIERE	Population	Fonds	Surface en m <sup>2</sup>	Ouv. hebdo	Personnel	Typ. Etabl. [Annexe B.1]
<b>Les Bibliothèques</b>						
Eymoutiers	2115	24407	265	14h	5 titulaires à temps partiel	Bib. de niveau I
Nedde	559	2294	80	2h		Bib. relais
Cheissoux	209	1734	47	2h		Bib. relais
Bujaleuf	927	4058	150	9h		Bib. relais
Peyrat le Château	1081	9805	100	9h		Bib. relais

## Synthèse des données des points lecture des Portes de Vassivière

PORTES DE VASSIVIERE	Population	Fonds	Surface en m <sup>2</sup>	Ouv. hebdo	Personnel	Typ. Etabl. [Annexe B.1]
<b>Les points lecture</b>						
St Amand-le-Petit	120	De 200 à 600	Etagère	Horaires de la mairie	Secrétaire de mairie	Dépôt
Rempnat	171					
Beaumont-du-Lac	159					
Domps	151					
St Anne-St-Priest	161					
St Julien-le-Petit	310					
Augne	115					

### 3.2.1.2 Fonctionnement

- Une carte unique d'abonné permet d'emprunter et de rendre un document dans n'importe quel lieu et d'accéder à l'ensemble du fonds documentaire commun. Cette carte est payante.
- Le personnel est entièrement intercommunal et tourne sur le réseau. Une voiture de service est à leur disposition.
- La BDP ne dessert que la bibliothèque d'Eymoutiers qui gère la répartition des documents sur les autres sites, bibliothèques et points lecture.
- Les points lecture dans les mairies ne sont pas informatisés et le prêt s'effectue grâce à une carte apposée au dos du livre. Il est effectué par les secrétaires de mairie.

Ce réseau concerne 12 communes et son fonctionnement correspond totalement à la définition d'une bibliothèque intercommunale citée par la direction du livre et de la lecture :

- Un personnel intercommunal
- Une collection intercommunale
- Une carte d'abonné commune

**Tableau comparatif des deux réseaux**

PORTES DE VASSIVIERE	POPULATION	FONDS	SURFACE	PERSONNEL	OUV. HEBDO
5 bibliothèques	4891	42298	642m <sup>2</sup>	3,18	36
<b>SIVU</b>					
3 bibliothèques	1855	25075	727m <sup>2</sup>	2,68	26h30

## 4 . PISTES DE VALORISATION ET DE DEVELOPPEMENT

Deux pistes d'évolution sont envisageables :

- Poursuivre l'extension du réseau actuel sur le même mode organisationnel que celui suivi actuellement
- Accompagner l'évolution obligatoire vers l'intercommunalité (du fait de la réforme des collectivités territoriales) d'un transfert de la compétence lecture publique.

### 4.1 Poursuivre l'extension du réseau actuel

La mise en réseau des sites sur le canton a commencé en 2009 et pourrait se poursuivre de manière suivante:

- 2011 : mise en réseau informatique du point lecture de Glanges qui en a déjà formulé la demande, ce qui permettrait de desservir une des parties du canton la plus éloignée de la Médiathèque. L'investissement serait peu important pour la commune qui devrait seulement acquérir un poste informatique destiné à la gestion du fonds documentaire et revoir l'aménagement du local afin de mieux valoriser la collection.
- 2012 : rattachement au réseau du point lecture de Magnac-Bourg, très fréquenté, qui bénéficie déjà d'un équipement convenable (poste informatique et mobilier) et dont les locaux sont en cours de réhabilitation.
- 2013 : en fonction de l'évolution du projet de Musée d'art contemporain à Vicq-sur-Breuilh, un travail pourrait être effectué sur la création d'un fonds thématique sur l'art mis à disposition dans les locaux du Musée. Le point lecture géré actuellement en mairie y serait également transféré .
- 2014 : il semble important de pouvoir mettre en place une bibliothèque relais sur La Porcherie afin de mettre en valeur les différents fonds présents sur le site, notamment sur l'ésotérisme, et répondre ainsi à une réelle demande des usagers.
- 2015 : la commune de Saint-Germain-les-Belles, vu sa population, pourrait bénéficier d'une bibliothèque relais du même type que Château-Chervix et St Vitte-sur-Briance. Ce service permettrait aussi de desservir la maison de retraite.

D'une manière générale, le développement du réseau de bibliothèques sur le canton peut évoluer mais ce développement devra s'accompagner d'une réflexion sur la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels .

### **Estimation des besoins pour une telle mise en réseau :**

- Un personnel supplémentaire (temps à définir) présent sur le site de la Médiathèque chargé de l'informatisation des collections de chaque commune, de la gestion des échanges entre et les sites et de la coordination.
- L'organisation dans les communes concernées du transport des documents entre les sites (navette).
- Une formation des bénévoles à la gestion documentaire informatisée.
- Un budget équipement pour les collections à intégrer (couvertures, code barre, renfort...)

Remarque : la licence multisites ayant été acquise dès l'origine de la Médiathèque, il n'y a pas de surcoût logiciel.

Une telle évolution ne remplit pas les fonctions de véritables bibliothèques intercommunales, puisque les collections ne sont pas communes et que le personnel n'est pas intercommunal. La mise en place d'une politique d'acquisition commune et cohérente est inévitablement confrontée au problème de la propriété des collections. De même, il est difficile d'imposer des objectifs à des personnes bénévoles déjà largement sollicitées.

## **4.2 Suivre la voie de l'intercommunalité**

---

La prochaine réforme des collectivités territoriales veut rationaliser et finaliser la carte intercommunale afin d'assurer une couverture homogène du territoire en structures intercommunales à l'horizon 2014. Cette démarche doit améliorer l'efficacité de l'action des établissements publics aux bénéfices des usagers. Elle doit également permettre une mutualisation des moyens et des services entre les communes afin de bénéficier d'économies d'échelles sans pour autant se départir de certaines compétences essentielles.

En cas de fusion des deux communautés de communes du canton de Saint-Germain-les-Belles, les évolutions suivantes pourraient être envisagées :

- Transfert de la compétence lecture publique à l'intercommunalité
- Rattachement de la gestion des bibliothèques et du personnel à l'intercommunalité
- Conventions avec les communes pour la mise à disposition des équipements
- Politique d'acquisition et budget communs

Les collections de toutes les communes deviendraient la propriété de l'intercommunalité, la gestion en serait alors uniformisée. Le personnel pourrait faire des permanences dans les bibliothèques de l'intercommunalité afin d'accompagner les bénévoles, garantir une harmonisation des pratiques et assurer la coordination des échanges de documents, offrant ainsi la compétence de personnels qualifiés à tout le réseau. La navette de la BDP n'aurait alors qu'un point de ralliement.

Des économies d'échelles seront possibles, notamment sur les acquisitions, du fait d'une gestion concertée, il sera davantage possible d'harmoniser les collections et les animations sur tout le canton, voire de développer des fonds spécifiques et des compétences associées afin d'enrichir l'offre culturelle.

**Estimation des besoins pour une mise en réseau idéal :**

- Un équivalent temps plein supplémentaire au minimum, besoin évalué par comparaison avec le service intercommunal d'Eymoutiers (voir tableau comparatif page 17)
- Un véhicule de service pour effectuer les déplacements entre les sites.
- L'informatisation de la gestion documentaire des nouvelles bibliothèques relais ainsi que des points lecture

Cette organisation intercommunale permettra une évolution certaine de la lecture publique sur le territoire, améliorant le service aux usagers. Le recours à un personnel qualifié avec des permanences sur les sites permettra une meilleure animation des collections.

La réalisation de ce réseau idéal et cohérent présente cependant un surcoût par rapport à la première proposition.

Carte pour un réseau en intercommunalité:

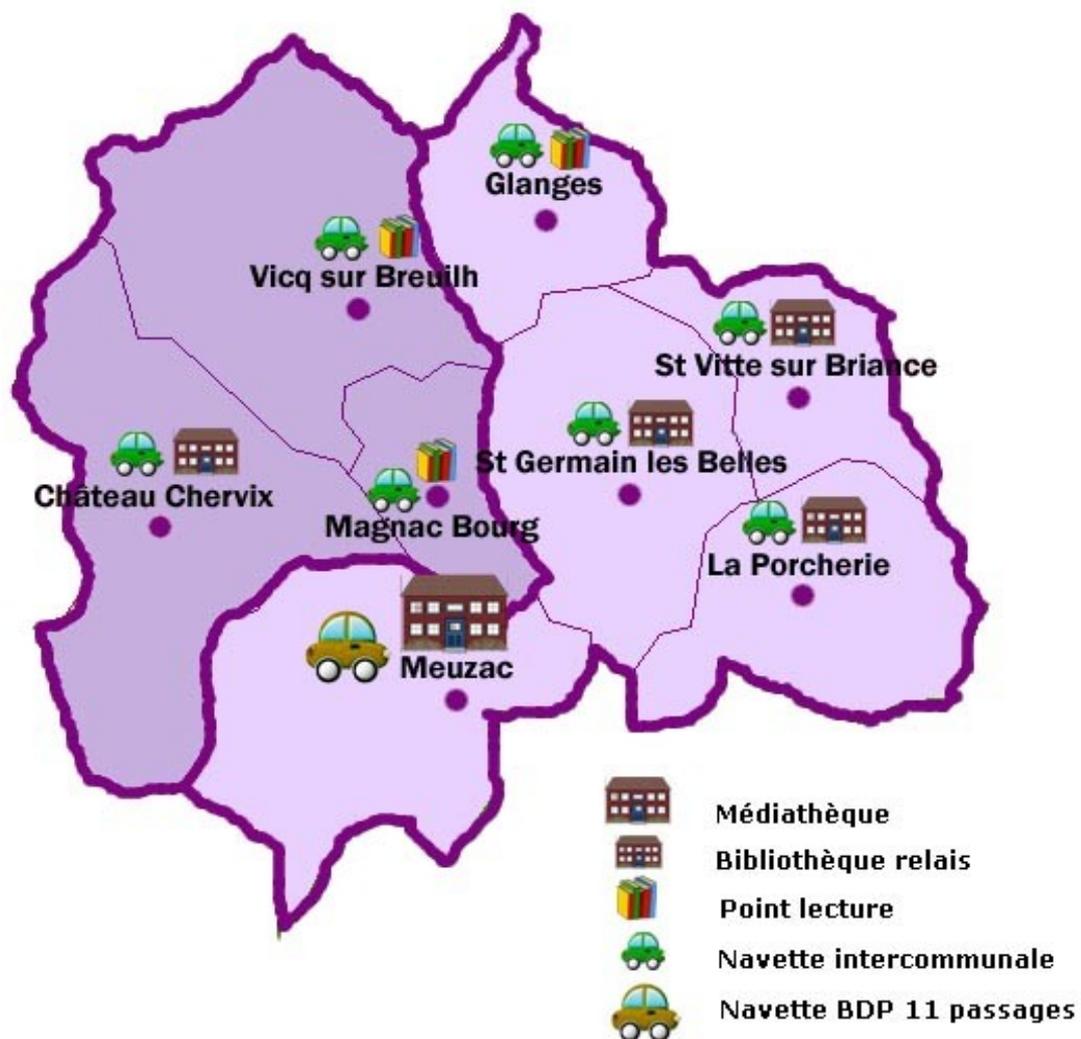


Fig VI. Carte d'un réseau idéal et cohérent  
Source : (Sabine Lucotte)

---

## **5 . Mon implication dans la vie du réseau**

---

Afin de faire découvrir et de valoriser le réseau de lecture publique, mon tuteur m'a confié l'administration du site internet de la Médiathèque intercommunale du Père Castor, me chargeant plus particulièrement de la création et de l'animation des pages consacrées à la vie du réseau. Après collecte des informations auprès des communes, j'ai élaboré le contenu de chaque page avec l'outil de développement de DECALOG et créé des liens vers les sites des communes et communautés de communes concernées,

J'ai participé activement et concrètement au développement du réseau en cataloguant une grande partie du fonds documentaire de la bibliothèque de St Vitte-sur-Briance, cette structure venant d'être informatisée et d'intégrer le réseau informatique de la Médiathèque,

J'ai pu participer à l'organisation du festival Coquelicontes et plus particulièrement à la préparation et l'organisation des interventions des conteurs sur tout le canton, En parallèle, j'ai participé à l'accueil des scolaires sur le site de la Médiathèque, ainsi qu'à la mise en place de l'exposition intégrant leurs productions (écrits et art plastique).

---

## CONCLUSION

---

Le réseau de lecture publique sur le canton de Saint-Germain-les-Belles n'est qu'au début de son évolution. La volonté politique est d'assurer à un niveau local (les différents territoires ruraux du canton), une offre de services culturels de qualité impulsée et gérée par une "tête de réseau" (la Médiathèque du Père Castor ).

Un long chemin reste à parcourir avant d'harmoniser l'accès à la culture pour tous. Les services déjà mis en place remplissent toutes leurs fonctions et ne demande qu'à s'étendre autant du côté des élus que de la population. Le cadre administratif particulier du SIVU limite les champs d'intervention sur les collections. Comment travailler sur des collections qui ne sont pas notre propriété ? Le personnel actuel a du mal à faire face à l'augmentation permanente de la fréquentation de la structure. Comment dégager du temps pour coordonner le réseau de bibliothèques qui ne demande qu'à s'agrandir ?

La perspective de l'évolution des collectivités territoriales conduit à se projeter dans un avenir intercommunal, Il est certain qu'il est nécessaire d'accompagner un changement de ce type. Les bibliothèques intégrées au réseau doivent avoir une volonté de travailler en commun, de mutualiser certains services ou certaines fonctions. La « tentation communale », la résistance aux procédures de mutualisation peuvent freiner la mise en place d'une politique commune. Un autre obstacle réside dans la volonté de conserver des spécificités dans les modes de gestion et d'organisation. Il n'est pas simple d'avoir à se référer à des orientations générales (qu'elles soient le fait de la collectivité ou du réseau) mais il est certain que les possibilités de mutualisation qu'offre l'intercommunalité doivent conduire à une gestion commune des établissements malgré les obstacles et les difficultés induits. L'approche intercommunale implique une modification de la perception de la gestion des services et l'acceptation des changements qui en découlent.

Du fait de sa complexité , ce projet nécessite une réalisation progressive et des étapes de maturation, ce qui n'est pas forcément un handicap, sachant qu'il faut rassembler en une seule structure différents établissements à l'origine indépendants.

L'extension mesurée actuelle du réseau est un socle fondateur sur lequel pourra s'appuyer la prochaine dimension intercommunale du service de lecture publique.

---

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

### Ouvrages:

**CALENGE Bertrand.** Les petites bibliothèques publiques. Paris: Édition du Cercle de la Librairie, 2006, 1 volume, 272 pages. (Collection bibliothèques).

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DU LIMOUSIN, ministère de la culture et de la communication.** Bibliothèques en Limousin: 24 ans de construction. Paris: Ministère de la culture et de la communication, 2010, 1 volume, 186 pages.

**VIRASSAMY Catherine.** Vers un paysage intercommunal. BBF, 2001, n° 3, p. 34-38  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 09 juillet 2010

**BOITARD Laurence.** Lecture publique et intercommunalité. BBF, 2001, n° 3, p. 44-47  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 09 juillet 2010

**BELAYCHE Claudine, VAN BESIEN Hugue.** Les bibliothèques de collectivités territoriales: guide de gestion administrative et financière. Paris: Elec-Ed. Du Cercle de la librairie, 2004, 1 volume, 318p.

### Sites internet:

Site de l'ADBDP : <http://www.adbdp.asso.fr> – consulté le 14 mai 2010

Site des bibliothèques des monts de Châlus : <http://bibliotheques.montsdechalus.over-blog.com> – consulté le 4 juin 2010

Site des bibliothèques des Portes de Vassivière : <http://www.bibliotheque-portesdevassiviere.fr> – consulté le 4 juin 2010

Site de la DRAC du Limousin : <http://www.limousin.culture.gouv.fr> – consulté le 27 mai 2010

Site du Ministère de la Culture : <http://www.culture.gouv.fr> - consulté le 27 mai 2010

Site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales : <http://www.interieur.gouv.fr> – consulté le 8 juin 2010

Site internet des amis du Père Castor : <http://amisperecastor.free.fr> – consulté le 2 juin 2010

## Table des annexes

<u>Annexes A : Historique .....</u>	<u>26</u>
<u>Annexe A.1 : Carte du canton.....</u>	<u>27</u>
<u>Annexe A.2 : Historique de la Médiathèque.....</u>	<u>28</u>
<u>Annexe B : Description des sites.....</u>	<u>29</u>
<u>Annexe B.1 : ADBDP.....</u>	<u>30</u>
<u>Annexe B.2 : Meuzac.....</u>	<u>31</u>
<u>Annexe B.3 : Liste des animations 2009.....</u>	<u>32</u>
<u>Annexe B.4 : Château Chervix.....</u>	<u>34</u>
<u>Annexe B.5 : St Vitte sur Briance.....</u>	<u>35</u>
<u>Annexe B.6 : Les points lecture.....</u>	<u>36</u>
<u>Annexe C : Cadre législatif.....</u>	<u>37</u>
<u>Annexe C.1 : Statuts.....</u>	<u>38</u>

## **Annexes A : Historique**

---

## Annexe A.1 : Carte du canton



## Annexe A.2 : Historique de la Médiathèque



### LA MAISON DU PERE CASTOR



Scroller la fenêtre !

Fonctionne avec IE4 et  
IE5, NS4,5.

C'est en 1931 que Paul Faucher lance, chez l'éditeur Flammarion, la collection des :

"Albums du Père Castor".

Ces productions, d'un contenu éducatif et d'une forme résolument novateurs, ont influencé la littérature de jeunesse non seulement en France mais aussi à l'étranger. "Sans elles rien de ce qui a suivi ou qui suivra encore n'aurait été possible" disait le spécialiste Marc [Soriano](#).

Depuis l'origine, le succès de ces ouvrages ne s'est pas démenti ; toujours disponibles, ils ont contribué à l'initiation à la lecture de plusieurs générations d'enfants..

Pour mieux faire connaître la pensée et l'action éducative du Père Castor ainsi que sa production :

#### **Création de "La maison du Père Castor"**

à 40 km de LIMOGES, à l'endroit même où l'équipe du Père Castor s'était retirée pendant la guerre pour poursuivre son travail de recherche pédagogique.

**Un lieu de mémoire destiné aux éducateurs, bibliothécaires, spécialistes de la littérature enfantine et parents, pour:**

- Rassembler les archives visuelles et sonores du Père Castor, en achever l'inventaire et les présenter au public intéressé.

· Recueillir une collection complète des ouvrages produits à l'enseignement du Père Castor, y compris les ouvrages épuisés.

· Organiser des expositions, séminaires et débats.

· Éditer les [fac-similés](#) des ouvrages épuisés.

**Un lieu d'activités destiné aux enfants et groupes scolaires (classes vertes) pour favoriser:**

· Des animations éducatives en ateliers- de lecture - d'écriture - d'éducation du mouvement - atelier de travaux manuels (linogravure, plâtre, imprimerie) - de dessin - de musique - de marionnettes.

· Des jeux en plein air, exploration d'un terrain d'aventures animé par les personnages principaux de l'univers du Père Castor (Michka, Marlaguette, la vache orange, etc.) - labyrinthe - rallye - jeux nautiques, etc.

**Un lieu de réflexion et de formation aux nouvelles méthodes éducatives.**

*Ce projet s'inscrit dans la réflexion générale sur la conservation des lieux de mémoire. Il a été avalisé par la préfecture de la Haute-Vienne, le Conseil régional, le Conseil général et devra s'inscrire dans le cadre d'un relais livres en campagne.*



## **Annexe B : Description des sites**

---

## Annexe B.1 : ADBDP

ADBDP

<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article604>

### 1. Typologie des établissements ouverts à tous publics

samedi, 12 janvier 2002

Ce tableau présente une typologie des établissements ouverts à tous publics adoptée par le CA de l'ADBDP le 22 janvier 2002 sur proposition du groupe de travail sur l'évaluation.

Cette typologie permet l'évaluation d'un réseau départemental de lecture publique.

Avec ses cinq types d'établissement, elle est compatible avec la typologie du *Guide des BDP* et celle de la *Direction du livre et de la lecture* qui n'en comprend que trois.

Les critères quantitatifs s'entendent comme des minimas.

Le nombre d'habitants pris en compte correspond selon les cas à la population communale ou intercommunale

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1 (1)	Niveau 2	Niveau 3		
<b>Guide ADBDP</b>	Bibliothèques		Bibliothèques relais	Autres dépôts tous publics	
<b>Rapport DLL</b>	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
<b>Crédits d'acquisition</b> tous documents	2 € / hb	1 € / hb	0,50 € / hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
<b>Horaires d'ouverture</b>	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
<b>Personnel</b>	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié(2) / 2 000 hb	1 salarié qualifié (2)	Bénévoles qualifiés(3)		
<b>Surface</b>	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m <sup>2</sup> / hb 100 m <sup>2</sup>	0,04 m <sup>2</sup> / hb 50 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>		

Tableau établi par le groupe Évaluation de l'ADBDP coordonné par Annie Dourlent. BDP de l'Ille-et-Vilaine, et Nathalie Clerc, BDP de l'Indre.

Version 2 (août 2003) présentant par rapport à la version 1 de février 2002 la reformulation des critères relatifs aux points lecture et aux dépôts. **Version 2b (juillet)** identique à la version 2 à l'exception de la suppression de la rangée *Guide ADBDP* que celui-ci adopté désormais la typologie à 5 type ici présentée.

#### Notes

(1) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

(2) DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hb, un mi-temps de 2 000 à 4 999 hb, un tiers-temps en-dessous de 2 000 hb.

(3) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP

## Annexe B.2 : Meuzac

<b>MEUZAC: Médiathèque intercommunale du Père Castor</b>		
<b>DESCRIPTION</b>		
<b>Population desservie</b>	735	
<b>Typologie d'équipement</b>	BM de niveau I	
<b>Date de création</b>	2006	
<b>MOYENS DE L'EQUIPEMENT</b>		
<b>Superficie</b>	<b>Totale</b>	621 m2
	<b>M2 / habitants</b>	0,84 m2
<b>Locaux</b>	<p><u>Points positifs:</u> De grands espace pour accueillir tout type de public et des groupes. Très bien équipé</p> <p><u>Points négatifs:</u> Pas de local de stockage pour les collections et pas de signalétique</p>	
<b>Offre documentaire</b>	<b>Volumes</b>	18983
	<b>Fonds propre</b>	14201
	<b>Fonds BDP</b>	4707
	<b>Passage BDP</b>	Navette 1 fois par mois
	<b>Moyenne</b>	25,83 doc/habitant
	<b>Typologie des supports</b>	Tout support
	<b>Collections</b>	Variées et récentes
	<b>Accès internet</b>	oui
	<b>Acquisitions annuelles</b>	oui
	<b>Ouverture au public</b>	<b>Ouverture hebdomadaire</b>
<b>Personnel</b>	<b>Salariées</b>	2,68
	<b>Bénévole</b>	0

## Annexe B.3 : Liste des animations 2009

---

### Manifestations culturelles dans le cadre de la médiathèque tout public :

#### Janvier/février :

Exposition « Les Livres d'artistes », prêtée par la BDP de la Haute-Vienne.

#### Février :

Le calligraphe Ker Adili a animé un atelier calligraphie.

#### Mars :

La troupe de théâtre « Le Grenier à sel » a joué *Boule de suif* à la salle des fêtes de Magnac-Bourg.

Yves Desautard et le dessinateur Leneuf ont dédié « Le père Désautard banturle avec *Leneuf* »

Conférence de M. Cruveilhaer : *l'Homme et la biodiversité en Limousin*

#### Avril/mai/juin :

L'exposition « Le Loup » était le résultat du travail scolaire réalisé à la fois en classe et à la médiathèque par les enfants des écoles du canton et de ceux de Benayes et Montgibaud : travail plastique, travail graphique et ateliers d'écriture et de recherche, ont pris place autour d'une exposition plus didactique prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze et des originaux des archives du Père Castor sur le thème du loup, comme *Marlaguette ou Les Trois petits cochons*. Ces partenariats entre écoles et médiathèque sont importants et très appréciés par tous.

#### Mai :

Le festival régional itinérant « Coquelicot » s'est arrêté à la salle des fêtes de Meuzac, samedi 30 mai, pour une veillée tout public autour de Sonia Koskas et de Maurice Delaistier pour « La Rose et le

Pavot » : très beau spectacle, un peu difficile mais magnifiquement interprété par deux conteurs-acteurs. *Le DVD est disponible au prêt.*

Pour les scolaires, c'est Jean-Claude Bray, le 2 juin, qui a dit son conte « La Princesse donnée au loup » dans les salles des fêtes de Magnac-Bourg et Saint-Germain les Belles : ce sont tous les enfants du cycle 3 du canton et de Montgibaud.

#### Juillet/août :

Réinstallation de l'exposition « L'aventure éditoriale du Père Castor » que nous a donnée l'association des Amis du Père Castor.

Dans le même temps, nous avons une exposition de peinture d'une jeune artiste de la région, Charlotte Bercut.

#### Septembre :

Vendredi 25 septembre, nous avons organisé une projection suivie d'un débat autour du film « Demain, sur la place publique », un film d'Anne Galand. *Le DVD est disponible au prêt.*

Du 17 au 25 septembre, nous avons proposé une sélection d'ouvrage autour de la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec l'Association COGLIM. *Ces ouvrages sont disponibles au prêt.*

#### Octobre :

L'exposition « Les cent premiers Livre de poche » est restée en place tout le mois d'octobre et Jan dau Melhau, qui a réuni ces ouvrages, l'a commenté à plusieurs reprises. Belle initiative autour d'une collection phare de littérature.

Mercredi 28 octobre, nous avons reçu la conteuse Dominique Rousseau et son violoncelle, pour « Inuk, contes arctiques », après-midi en voix et en musique apprécié par tous.

#### Novembre/décembre :

Depuis le 31 octobre et jusqu'au 27 février 2010, l'exposition « *Les Livres jeux du Père Castor de 1931 à 1940* ».

Mercredi 02 décembre, une nouvelle représentation de Baba Yaga.

Source: Extrait du rapport d'activités 2009 de la Médiathèque Intercommunale du Père Castor.

## Annexe B.4 : Château Chervix

<b>CHATEAU CHERVIX: Bibliothèque municipale</b>		
<b>DESCRIPTION</b>		
<b>Population desservie</b>	781	
<b>Typologie d'équipement</b>	Bibliothèque relais	
<b>Date de création</b>	2003	
<b>MOYENS DE L'EQUIPEMENT</b>		
<b>Superficie</b>	Totale	45 m2
	M2 / habitants	0,06 m2
<b>Locaux</b>	<u>Points positifs:</u> Local neuf et bien équipé.  <u>Points négatifs:</u> Manque un peu d'espace.	
<b>Offre documentaire</b>	<b>Volumes</b>	3321
	<b>Fonds propre</b>	768
	<b>Fonds BDP</b>	2353
	<b>Passage BDP</b>	Navette 1 fois par mois Bibliobus 3 fois par an
	<b>Moyenne</b>	4,29 doc/habitant
	<b>Typologie des supports</b>	Tout support
	<b>Collections</b>	Variées et en bon état
	<b>Accès internet</b>	non
	<b>Acquisitions annuelles</b>	oui
<b>Ouverture au public</b>	<b>Ouverture hebdomadaire</b>	4h
<b>Personnel</b>	<b>Salariées</b>	0
	<b>Bénévole</b>	10

## Annexe B.5 : St Vitte sur Briance

<b>SAINT VITTE SUR BRIANCE: Espace Anne Goscinny</b>		
<b>DESCRIPTION</b>		
<b>Population desservie</b>	339	
<b>Typologie d'équipement</b>	Bibliothèque relais	
<b>Date de création</b>	2010	
<b>MOYENS DE L'EQUIPEMENT</b>		
<b>Superficie</b>	<b>Totale</b>	45 m2
	<b>M2 / habitants</b>	0,06 m2
<b>Locaux</b>	<u>Points positifs:</u> Local neuf et bien équipé.  <u>Points négatifs:</u>	
<b>Offre documentaire</b>	<b>Volumes</b>	3046
	<b>Fonds propre</b>	475
	<b>Fonds BDP</b>	2571
	<b>Passage BDP</b>	Navette 1 fois par mois Bibliobus 3 fois par an
	<b>Typologie des supports</b>	Tout support
	<b>Collections</b>	Variées et en bon état
	<b>Accès internet</b>	non
<b>Acquisitions annuelles</b>		oui
<b>Ouverture au public</b>	<b>Ouverture hebdomadaire</b>	4h
<b>Personnel</b>	<b>Salariées</b>	0
	<b>Bénévole</b>	10

## Annexe B.6 : Les points lecture

	<b>MAGNAC BOURG</b>	<b>GLANGES</b>	<b>VICQ SUR BREUILH</b>	<b>LA PORCHERIE</b>	<b>ST GERMAIN LES BELLES</b>	
<b>DESCRIPTION</b>						
<b>Population desservie</b>	1054	498	1260	617	69 (Maison de retraite)	
<b>Typologie d'équipement</b>	Dépôt					
<b>Date de création</b>	Année 70	1977	Années 70	Années 70	1994	
<b>MOYENS DE L'EQUIPEMENT</b>						
<b>Superficie</b>	<b>Totale</b>	10 m2	<b>Etagère</b>			
	<b>Fonds propre</b>	450	540	0	0	0
	<b>Fonds BDP</b>	259	110	30	100	100
	<b>Passage BDP</b>	Bibliobus 3 fois par an				
	<b>Typ. des supports</b>	Livres	Livres Cassette vidéo	Livres	Livres	Livres
	<b>Collections</b>	Variées et en bon état				
	<b>Accès internet</b>	OUI	NON	NON	NON	NON
<b>Acquisitions annuelles</b>		NON				
<b>Ouverture au public</b>	<b>Ouv. Hebd.</b>	Ouverture mairie	Ouverture agence postale	Ouverture mairie	Ouverture mairie	Ouverture de la structure
<b>Personnel</b>	<b>Salariées</b>	Les employés des structures				
	<b>Bénévole</b>	0				

## **Annexe C : Cadre législatif**

---

## Annexe C.1 : Statuts

### STATUTS

---  
**SYNDICAT A VOCATION UNIQUE ( S.I.V.U. )  
DU POLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE  
DU CANTON DE SAINT GERMAIN LES BELLES**  
-----

**ARTICLE 1** : - En application des articles L.5212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il est formé entre la **Communauté de Communes du MARTOULET** (Glanges, La Porcherie, Meuzac, St Germain les Belles, St Vitte sur Briance) et la **Communauté de Communes de l'ISSAURE** (Château-Chervix, Magnac-Bourg et Vicq sur Breuilh) un syndicat qui prend la dénomination suivante :

**S.I.V.U. DU PÔLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE DU CANTON DE SAINT GERMAIN LES BELLES**

**ARTICLE 2** : - Le syndicat a pour objet :

➤ **La création et la gestion, sur le site de Forgeneuve, du centre de ressource et de découverte dit du « Père Castor » comprenant :**

- Une médiathèque ;
- Un espace de mémoire et d'archives éditoriales sur les éditions du « Père Castor » ;
- Un parcours d'aventures et de découverte.

➤ **L'organisation d'expositions et de spectacles culturels sur le site de Forgeneuve ou dans les communes du canton de Saint Germain les Belles, liés à l'activité de la médiathèque.**

➤ **L'organisation et la valorisation des collections présentes dans les bibliothèques des communes du canton de Saint Germain les Belles.**

**ARTICLE 3** : - Le siège du syndicat est fixé à la Mairie de :

**MEUZAC**



**ARTICLE 4** : - Le syndicat est institué pour une durée indéterminée.

**ARTICLE 5** : - La contribution des communautés associées aux dépenses du syndicat est déterminée par le comité de la façon suivante :

- Au prorata du nombre d'habitants de chaque communauté de communes.

**ARTICLE 6** : - Les fonctions de receveur du syndicat sont exercées par Madame ou Monsieur le Trésorier de :

**PIERRE BUFFIERE**

**ARTICLE 7** : - Le syndicat est administré par un comité composé de dix délégués titulaires élus plus cinq délégués suppléants élus pour la Communauté de Commune du MARTOULET ( à raison de deux délégués et d'un suppléant par commune adhérente ) et de six délégués titulaires élus plus trois délégués suppléants élus pour la Communauté de Communes de l'ISSAURE ( à raison de deux délégués et d'un suppléant par commune adhérente ).

**ARTICLE 8** : - Le comité élit son bureau qui est composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de trois Secrétaires.

**ARTICLE 9** : - Le retrait d'une commune du syndicat peut s'effectuer dans les conditions prévues par les articles L.5211-19 et L. 5214-26 du CGCT.

**ARTICLE 10** : - Les présents statuts sont à annexer aux délibérations du conseil des Communautés de Communes décidant l'adhésion à l'objet du syndicat.

## **Développement d'un réseau lecture publique intercommunal en milieu rural**

**SIVU du Pôle d'économie du Patrimoine de Saint-Germain-les-Belles**

### **Résumé :**

La gestion des archives du fondateur des éditions du père castor a conduit le canton de saint germain les Belles à se doter d'un équipement culturel de qualité : la Médiathèque du père castor. Cet établissement est au cœur du développement de la lecture publique sur ce territoire rural de la Haute-Vienne et anime un réseau de bibliothèques et de points lecture. Lors de mon stage à la Médiathèque, je me suis interrogée sur les possibilités d'extension de ce réseau, ainsi que sur son évolution structurelle et statutaire, dans un contexte de réforme des collectivités territoriales.

**Mots-clés : Intercommunalité - Lecture publique - Développement culturel - Réseau**

### **Abstract :**

The management of the archives of the founder of the "Père Castor" editions led the canton of Saint-Germain-les-Belles to create a quality cultural equipment: the "Père Castor" multimedia library. This establishment is in the heart of the development of public reading on this rural territory of the Haute-Vienne and lead a network of libraries and reading points. During my training course at the media library, I wondered about the possibilities that this network might spread, as well as about its structural and statutory evolution, in a context of reform for local communities.

**Keywords : Intermunicipal cooperation - Public reading - cultural development - Network**